

Les membres du Conseil d'Administration de Thales :

Monsieur Patrice Caine
Monsieur Charles Edelstenne
Monsieur Bernard Fontana
Madame Delphine Gény-Stephann
Madame Anne-Marie Hunot-Schmit
Monsieur Philippe Knoche
Monsieur Philippe Lépinay
Madame Armelle De Madre
Monsieur Emmanuel Moulin
Madame Frédérique Saint
Madame Anne Rigail
Monsieur Loïk Segalen
Madame Anne-Claire Taittinger
Madame Ann Taylor
Monsieur Eric Trappier
Madame Marie-Françoise Walbaum

Rungis, le 13 octobre 2021

Objet : suite de notre lettre ouverte du 16 avril 2021

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

SUPPer vous a adressé le 16 avril dernier une lettre ouverte pour vous alerter sur la situation préoccupante du dialogue social dans le groupe Thales.

Les principaux points étaient les suivants :

- La réduction drastique de l'autonomie des sociétés et des sites de Thales décidée et mise en place par la direction générale du Groupe a conduit ces dernières années à étouffer le dialogue social. Concrètement, nous constatons que lors des négociations avec les Organisations Syndicales, les DRH et les Responsables des Relations Sociales sont privés de toute marge de manœuvre significative. Cette impuissance qui leur est imposée fait d'eux des obstacles entre les décideurs et nous, là où nous attendons d'eux qu'ils structurent et facilitent le dialogue social. Cela constitue à nos yeux une entrave au dialogue social difficile à tolérer. Pour la surmonter, nous n'avons plus d'autre option que d'informer directement le Conseil d'Administration.
- La crise du COVID-19 a révélé la grande conscience professionnelle des salariés de Thales face à des difficultés conjoncturelles exceptionnelles. Contre toute attente, leur employeur a répondu par une politique salariale plus dure que jamais et que nous qualifions de « punitive ». Cela n'est pas sans conséquence sur l'image renvoyée par Thales et sur la motivation des salariés.
- Malgré la tempête qui a fait tanguer le Groupe en 2020, Thales reste résilient économiquement avec des moyens financiers largement suffisants pour revoir à la hausse la rémunération des salariés et leurs conditions de travail. La cohérence qui existait entre performance et reconnaissance a pratiquement disparu... sauf pour les actionnaires.
- L'entrée dans cette ère post-COVID montre et amplifie la brisure sociale et sociétale qui est à l'œuvre au sein du Groupe. Nous n'entrevoyons aucune solution pour la réduire si la direction générale de Thales continue à faire cavalier seul dès qu'il s'agit des intérêts des salariés. Faut-il rappeler que pour dialoguer il faut être au moins deux ?

A ce jour, nous n'avons reçu pour seule réponse qu'une lettre du DRH France, Monsieur Pierre Groisy, datée du 19 mai, dans laquelle il nous explique sa vision de la situation de Thales dans l'Hexagone.

Si nous le remercions d'avoir été le premier à réagir, il n'en demeure pas moins que sa lettre n'apporte pas vraiment de réponse à nos demandes, ni à nos interrogations. Comment s'en étonner puisque celles-ci dépassent le champ de ses responsabilités ?

D'une certaine manière, cette lettre de Monsieur Groisy illustre très bien ce que nous dénonçons, à savoir que les interlocuteurs mis en place par la direction générale du Groupe sont impuissants à répondre concrètement aux demandes des Organisations Syndicales car ils ne sont pas investis des pouvoirs nécessaires au plein exercice de leurs fonctions ! Le rôle d'un DRH en 2021 se limite-t-il à servir de porte-parole du patron face aux Organisations Syndicales ?

Notre lettre ouverte du 16 avril, suivie par nos rencontres avec le nouveau DRH Groupe, Monsieur Clément De Villepin, lors de sa tournée des sites Thales, n'ont montré pour l'instant aucune avancée.

Malgré la fatigue et les sacrifices accumulés depuis 18 mois, les salariés continuent d'apporter la preuve de leur conscience professionnelle irréprochable et de leur implication exemplaire. Les indicateurs du premier semestre 2021 publiés par le Groupe en sont l'illustration.

Pourtant, la confiance et la motivation des salariés ont chuté à des niveaux inhabituels et inquiétants ! C'est une conséquence inévitable, et d'une ampleur inédite, des traumatismes psychologiques infligés aux salariés touchés en plein cœur par le manque de reconnaissance de la direction du Groupe.

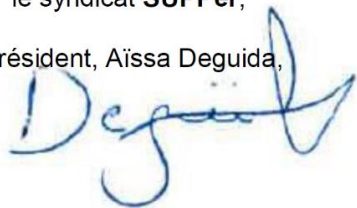
Pire, cette dernière impose un durcissement inédit du dialogue social en bloquant toute ambition de négociations réelles et loyales dans les sociétés et les sites Thales ! Alors que reste-t-il de négociable, le positionnement des jours de RTT collectifs ?

Avant que la situation des salariés ne se dégrade davantage et « *pour que la machine industrielle ne se grippe pas* » rapidement, nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte nos alertes et nos demandes de remise à plat du dialogue social. Nous attendons votre réponse.

Veillez croire, Mesdames et Messieurs, en l'expression de notre très haute considération.

Pour le syndicat **SUPPer**,

son président, Aïssa Deguida,



et tous les représentants **SUPPer** des sites Thales :

AVS : Valence, Vélizy, Toulouse

DMS : Elancourt, Etrelles, Bordeaux, Brest

LAS : Blagnac, Elancourt, Fleury, Limours, Massy, Rungis-Toulouse

Copies :

- Comité exécutif de Thales
- DRH France : monsieur Pierre Groisy
- L'ensemble des salariés de Thales